



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### location

Question écrite n° 124169

### Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur la situation très préoccupante de l'accès au logement à Paris. Selon un rapport de la mairie de Paris paru le 2 décembre 2011, il faudrait, pour accéder à la location d'un logement de 80 m<sup>2</sup> à Paris, gagner un salaire net mensuel de 8 000 euros. De fait, l'écrasante majorité de nos concitoyens sont donc écartés de la location d'un logement à Paris. Cela est inadmissible. Il lui demande donc ce qu'il compte faire pour qu'il soit mis fin à cette situation. Il lui demande notamment s'il envisage d'encadrer les tarifs à la relocation.

### Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Féron](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 124169

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** Logement

**Ministère attributaire :** Égalité des territoires et logement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 décembre 2011, page 12991

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)